

**L'ÉDUCATION CAMEROUNAISE EN PROIE À DES APPRENANTS VIOLENTS ET  
INDISCIPLINÉS : DISSECTION DU MAL-ÊTRE DES ÉTABLISSEMENTS  
SECONDAIRES DE L'OUEST-CAMEROUN**

*Cameroonian education plagued by violent and undisciplined learners: dissection of  
the malaise of secondary schools in West Cameroon*

**HIPPOLITE AZAOU**

Chercheur Indépendant, Cameroun.

E-mail: [azaou\\_hippolite@yahoo.fr](mailto:azaou_hippolite@yahoo.fr)

iD ORCID: <https://orcid.org/0009-0004-0449-2062>

**RÉSUMÉ**

L'actualité nationale de ces derniers temps peint le tableau sombre d'un secteur de l'éducation gangréné par des comportements dangereux. L'école, n'est plus sûre à cause du climat d'insécurité créé par de multiples formes de violence et d'indiscipline. D'où la question de savoir, quelles sont les manifestations de l'inconduite dans les établissements scolaires ? Le présent travail vise à caractériser l'ampleur du phénomène, décrire les facteurs de risque et présenter des stratégies de remédiation. Des enquêtes ont été menées auprès de six établissements secondaires publics de la région de l'Ouest sur la base des rapports de leurs conseils de discipline. Les résultats montrent que les apprenants essentiellement du genre masculin (85,8%) présentent une dangerosité à plusieurs faciès. Les bagarres rangées avec renfort (21,71%), les violences sur camarades et enseignants (8,5%), la pratique des jeux du hasard et de « taxage<sup>58</sup> » (22,52%) meublent le quotidien. Il s'en suit un climat d'insécurité alimenté par la consommation des stupéfiants, le double jeu de certains surveillants généraux véreux et diverses forces de pression. D'où la nécessité d'assainir l'école par un accompagnement de l'État à travers une revalorisation du conseil de discipline, une réorientation du dispositif de vidéosurveillance existant, un recrutement d'un agent de sécurité scolaire et la prévention de la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté.

**MOTS-CLÉ :** Éducation ; Apprenants violents ; Apprenants indisciplinés ; Violence scolaire ; Cameroun.

---

<sup>58</sup> Selon le dictionnaire français Larousse, le taxage est une expression qui désigne l'action de taxer quelqu'un, de lui extorquer quelque chose par l'intimidation ou la violence. Dans notre contexte, c'est un racket qui se fait aux dépens des élèves généralement plus jeunes par des bourreaux postés à des recoins des établissements (Entrées des toilettes, couloirs, points d'escalades, entrée des quartiers etc.).

## ABSTRACT

The recent national news portrays a bleak picture of an education sector plagued by dangerous behaviours. The school is no longer secure due to a climate of insecurity created by multiple forms of violence and indiscipline. Hence the question, what are the manifestations of misconduct in schools? This study aims to characterize the extent of the phenomenon, describe the risk factors, and present sustainable remediation strategies. Surveys were conducted among public secondary schools in the West region, based on reports from their disciplinary councils. The results show that predominantly male learners (85.8%) exhibit various forms of dangerous behaviours. Brawls with reinforcements (21.71%), acts of violence against peers and teachers (8.5%), involvement in gambling and extortion (22.52%) are very rampant. This leads to a climate of insecurity primarily fuelled by drug consumption, the double-dealing of certain corrupt supervisors and various sources of pressure. Hence, the need to promote a healthy school environment through state support, including the revaluation of the disciplinary board, the reorientation of the existing video surveillance system, the recruitment of a school security officer, and the prevention of violence through a citizenship education program.

**KEYWORDS:** Education; Undisciplined learners; Violent learners; School violence; Cameroon.

## Introduction

Selon l'UNESCO, l'éducation est un droit humain fondamental dont le but est de sortir les hommes et les femmes de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'assurer un développement durable (UNESCO, 2022). Pour l'ONU, c'est le quatrième pilier des Objectifs du Développement Durable (ODD) qui vise à fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous. Elle est donc essentielle pour favoriser la tolérance entre les peuples et contribuer à l'instauration des sociétés pacifiques (ONU, 2016).

Au Cameroun, l'éducation a pour mission générale, la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux. À ce titre, elle forme les apprenants aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline (Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, 1998).

Selon l'UNICEF (2018), l'école devrait être pour les enfants, un espace où ils peuvent apprendre et grandir en sécurité. Bowen et al. (2018) parlent d'un endroit privilégié pour soutenir l'apprentissage de comportements sociaux positifs et le développement de mécanismes socioémotionnels permettant aux individus de développer des ressources pour gérer adéquatement leurs relations interpersonnelles. Malheureusement, pour bon nombre d'apprenants, l'école est devenue un milieu de vie complexe propice aux multiples manifestations des comportements violents et d'indisciplines.

La violence scolaire se définit comme étant tout type de comportement non désiré, perçu comme étant hostile et nuisible, portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une autre personne, à ses droits ou à sa dignité. Essentiellement vécue et commise, par des élèves, la violence à l'école entraîne de façon presque inévitable des conséquences négatives chez ceux qui la subissent. Avec la recrudescence des actes de

violences et d'indisciplines, les tensions dans les établissements scolaires ont pris des proportions inquiétantes. L'école qui est le cadre d'apprentissage par excellence d'une éducation de qualité n'est plus sûre, car, plus un jour ne passe sans que l'on entende ici ou là parler de violence scolaire. Ce qui nuit de façon implacable, les nobles buts poursuivis par l'école, compromet les résultats scolaires des apprenants ainsi que leurs chances de mener une vie prospère et épanouie. C'est pourquoi, garantir à tous les apprenants un cadre d'apprentissage sûr, inclusif et sain est une priorité pour l'État ainsi que la communauté éducative. Se situant dans cette logique, ce travail vise à caractériser l'ampleur de la dangerosité des apprenants, de décrire les facteurs de risque pour mieux assainir leur cadre d'apprentissage et présenter des stratégies durables de remédiation. Ainsi :

- Quelles sont les manifestations de la violence et de l'indiscipline des apprenants dans les établissements scolaires de l'Ouest-Cameroun ?
- Pourquoi les apprenants qui sont des êtres à socialiser présentent-ils des comportements dangereux ?
- Quelles solutions envisagées face à ce phénomène grandissant de violence et d'indiscipline en milieu scolaire ?

## 1. Méthodologie

Cette étude a été menée dans les établissements secondaires publics de la région de l'Ouest-Cameroun qui constituent des cadres par excellence de la socialisation et de la formation intégrale des apprenants. Pour mener ce travail, notre démarche méthodologique essentiellement hypothético-déductive a été fondée sur des hypothèses, l'observation des faits, leur interprétation et leur vérification. Au préalable, une revue de la littérature a permis de valoriser les recherches dans le domaine de l'éducation. Notamment sur les thématiques de violence en milieu scolaire, des formes d'inconduite à l'école, de la règlementation scolaire et de l'assainissement de l'environnement scolaire.

Par la suite, la collecte des informations nécessaires pour ce travail, a combiné des outils et techniques qui ont suscité la participation et la collaboration des membres de la communauté éducative, sollicitées tout au long du processus. À ce titre, les enquêtes diagnostiques, les interviews, les observations directes sur le terrain et la participation à certains conseils de disciplines ont permis de collecter les données primaires. Pour y parvenir, six (06) établissements secondaires publics de la région de l'Ouest Cameroun ont été sélectionnés. Soit :

- Deux (02) établissements d'enseignement technique (*Lycée Technique de Bafoussam et Lycée Technique Bilingue de Bafoussam Banengo*) ;
- Quatre (04) établissements d'enseignement général (*Lycée Classique de Bafoussam ; Lycée Bilingue de Bafoussam ; Lycée Bilingue de Gouache et Lycée de Baleng*).

Le choix de ces structures a tout d'abord été fonction de l'effectif de leurs apprenants (Plus de 2500 élèves), par la suite de leur position géographique (Centre

urbain) et de leur standing. Les documents de base sollicités et exploités ont été les rapports des conseils de discipline disponibles allant de septembre 2021 à octobre 2022. Ceci pour le compte des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023. Ainsi, 1014 cas d'inconduite scolaire enrôlés dans 23 conseils de disciplines sont passés au peigne fin pour en extraire des données qualitatives et quantitatives nécessaires pour ce travail.

Le traitement des données s'est fait à l'aide du logiciel Excel 2010, pour la saisir et les analyses statistiques descriptives et des fréquences. L'analyse des données a par ordre d'enseignement (*Enseignement Secondaire Général et Enseignement Secondaire Technique*) a été faite dans l'optique de mieux apprécier les réalités et les spécificités de chacun.

## 2. Résultats

### 2.1. De l'agneau au vipéreau, une triste transformation des apprenants à l'école

#### 2.1.1. Quelques caractéristiques sociales de ces apprenants enclins à la violence

L'école est une institution sociale majeure qui remplit une double mission d'instruction et de socialisation afin de faciliter l'intégration des individus. C'est donc un milieu de vie où les élèves interagissent et vivent plusieurs situations qui sont des occasions d'apprendre à vivre en société. Mais, le contexte camerounais, marqué par de multiples cas de violence en milieu scolaire, pousse à questionner ce rôle social de l'école tout en soulevant la problématique de la dangerosité de nos apprenants.

D'individus supposés être doux et socialisables, les apprenants deviennent de plus en plus dangereux et enveniment le cadre scolaire. L'exploitation des 1014 d'inconduite scolaire enrôlés dans différents conseils de discipline permet de s'intéresser sur quelques-unes des caractéristiques sociales de ses apprenants. D'où la mise en exergue des indicateurs sociaux comme le genre et de niveau d'étude.

Le tableau ci-dessous donne une répartition des sujets violents recensés dans les établissements selon le genre.

**Tableau 2**

*Répartition des apprenants enclins à la violence selon le genre*

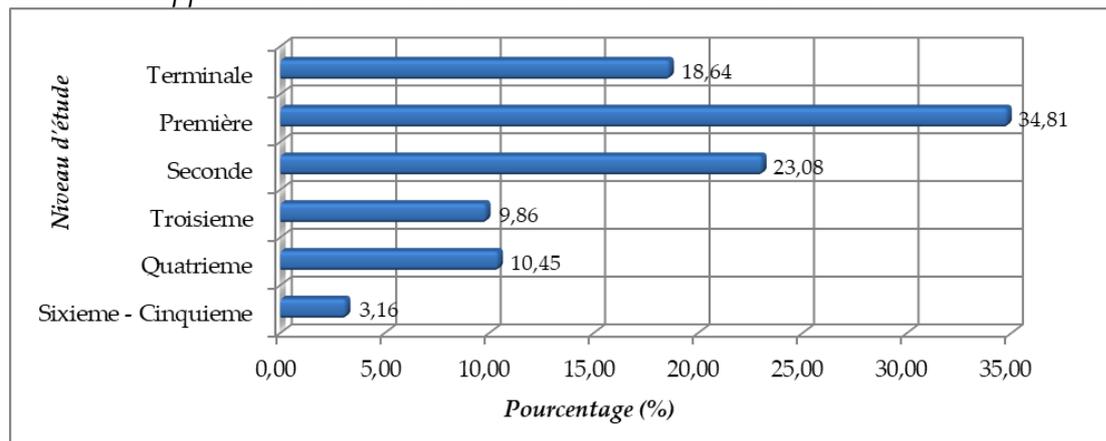
Ordre d'enseignement		Genre		
		Masculin	Féminin	T
<i>Enseignement Secondaire Général</i>	Effectifs	512	133	645
	Pourcentage (%)	50,49	13,12	63,61
<i>Enseignement Secondaire Technique</i>	Effectifs	358	11	369
	Pourcentage (%)	35,31	1,08	36,39
<i>Ensemble des établissements</i>	Effectifs	<b>870</b>	<b>144</b>	<b>1014</b>
	Pourcentage (%)	<b>85,8</b>	<b>14,2</b>	<b>100</b>

Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Ce tableau montre que les élèves de sexe masculin sont plus enclins à la violence que ceux du sexe féminin. Que ce soit en enseignement général ou technique, on observe une prédominance du genre masculin car, plus de  $\frac{3}{4}$  des apprenants violents recensés sont des garçons soit 85,8% contre une proportion marginale des filles avec seulement 14,2%. En plus du genre, le niveau d'étude est un autre indicateur social qui mérite d'être apprécié. La figure ci-après fait une répartition de ces apprenants selon leur niveau d'étude.

**Figure 4**

*Répartition des apprenants enclins à la violence selon le niveau d'étude*



Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Cette figure permet de constater que les élèves du second cycle ont plus de propension à la violence que ceux du premier cycle avec respectivement 76,5 % contre 23,5 %. La première marche du podium est occupée par les élèves des classes de première avec 34,81 % suivis de ceux des classes de seconde (23,08 %) et des classes de terminale (18,64 %). Les apprenants du premier cycle, généralement situés dans une tranche d'âge de 10 à 15 ans, sont plus jeunes donc, moins enclins à la violence. Qu'ils soient du premier ou du second cycle, il s'agit des apprenants dont l'âge scolaire correspond à l'adolescence, considérée comme une période importante de transition dans le cours du développement humain. C'est donc, une deuxième décennie de l'existence humaine qui à en croire Claes M. (2003) se caractérise par de nombreuses et d'importantes transformations qui touchent tous les aspects du développement : biologique, les réalités psychologiques et vie sociale. Pour ces jeunes apprenants situés entre l'enfance et l'âge adulte, l'école devrait être un espace sûr où ils peuvent apprendre et grandir en sécurité. Malheureusement, l'école camerounaise est devenue un milieu de vie propice aux multiples manifestations de violence.

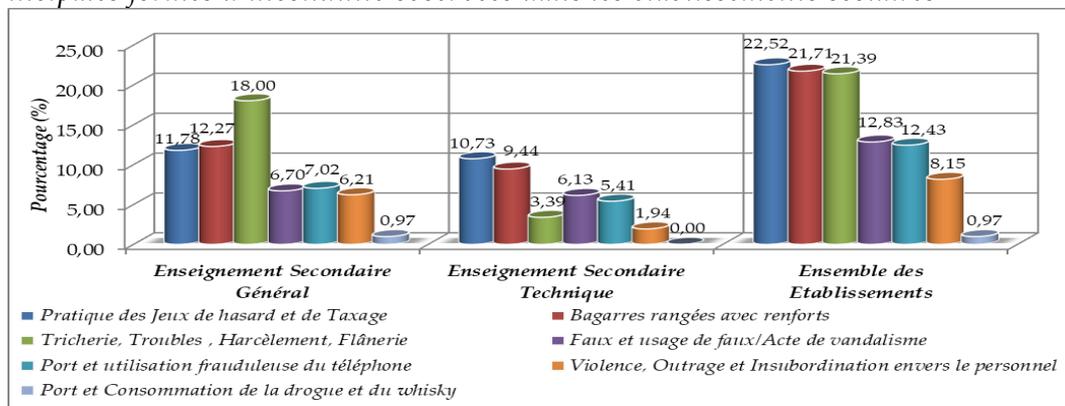
### 2.1.2. Une violence à plusieurs faciès dans nos écoles

Dans certains établissements scolaires de la région de l'Ouest-Cameroun, pas un jour ne passe sans que l'on entende ici ou là, parler de violence scolaire. De nombreux cas d'incivisme et d'irrespect des apprenants dans l'enceinte scolaire sont enregistrés et inscrits au rôle des conseils de disciplines ordinaires ou extraordinaires.

La figure ci-après fait un récapitulatif des cas de comportements d'indisciplines et de violence dans les établissements secondaires publics ciblés, pour la période de septembre 2021 à octobre 2022.

**Figure 5**

*Les principales formes d'inconduite observées dans les établissements scolaires*



Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Cette figure présente les multiples facès traduisant le comportement dangereux des apprenants dans les établissements secondaires publics. Au total, 1239 délits ont été causés par les élèves mis en cause. Il en ressort que dans l'ensemble des établissements, la pratique des jeux de hasard et de « taxage » (22,52%), les bagarres rangées avec renfort (21,71%) ainsi que la tricherie, trouble, harcèlement et flânerie (21,39%) constituent les principales formes d'inconduites observées chez les apprenants. D'autres délits et non des moindres rassemblent les violences, outrage et insubordination envers le personnel de l'établissement, le faux et usage de faux associé aux actes de vandalisme, le port et l'utilisation frauduleuse du téléphone en milieu scolaire, la consommation de la drogue et whisky. Tout ceci traduit à suffisance le mal-être qui envenime le climat social au sein des établissements secondaires. La figure ci-après donne une illustration de la pratique du jeu de hasard.

**Figure 6**

*Une forme de jeu de hasard la plus répandue dans les établissements scolaires*



Source : Cliché Azaou, novembre 2022

Cette figure illustre une des formes de jeu de hasard qui consiste au jet de dé avec mise. Très lucratif et facile à dissimuler, le jet de dé avec mise se pratique à tous les recoins des établissements scolaires sous la complicité d'une sentinelle. Il s'agit d'un élève présent, acteur passif du jeu, dont la fonction première est de protéger les arrières de ses camarades de jeu et de donner l'alerte au passage d'un enseignant ou d'un surveillant. Une partie de jeu stopper par une alerte, reprend rapidement après le retour au calme.

La vulgarisation du dispositif de vidéo surveillance prescrite dans les établissements scolaires dès 2020 par le gouvernement comme réponse aux violences scolaires, est loin d'être efficace face à la pratique des jeux de hasard et de « taxage » qui constituent les manifestations les plus répandues des violences scolaire. Les acteurs de ces pratiques très rusés, évitent les zones balisées par les caméras de surveillance. Malgré cette mesure et la vigilance de l'administration scolaire, la dangerosité des apprenants, tel un phénomène contagieux, prend de plus en plus de l'ampleur. D'où la nécessité d'en explorer les causes.

## **2.2. Une situation de crise aux origines profondes**

### **2.2.1. La consommation des stupéfiants, comme stimulant pour la violence à l'école**

Selon l'opinion publique nationale, la consommation des stupéfiants est devenue un sérieux problème de société au Cameroun. C'est un fléau qui affecte de plus en plus le milieu scolaire, car selon les statistiques du Comité National de Lutte contre la Drogue (CNLD), publiées en 2022, 21% de la population camerounaise en âge scolaire ont déjà consommé de la drogue et la couche vulnérable oscille entre 15 et 25 ans (Mendogo P., V., et al., 2022).

Partout, les médias font écho de la montée de la consommation de la drogue à l'école. S'il est vrai que dans certains établissements de l'Ouest-Cameroun, seulement 0,97% des élèves ayant commis des délits ont été surpris en pleine consommation des stupéfiants, il faut reconnaître que cela est loin de la réalité. Car devenus accessibles et

faciles à dissimuler, les stupéfiants circulent à l'intérieur et aux alentours des écoles, sous des formes les plus inattendues (*Petits sachets, bouteilles d'eau, comprimés etc.*). Les principaux acteurs dans le circuit se communiquent à l'aide des signaux méconnus des profanes. Des fournisseurs aux consommateurs en passant parfois par des dealers, les stupéfiants circulent dans nos établissements scolaires. Difficile de voir pour établir les faits mais, facile de tomber sur des apprenants incontrôlables pour s'être dopés. Les bagarres rangées avec renfort, les actes d'agressions, les violences sur des camarades et les enseignants ainsi que le phénomène de « taxage » sont sans aucun doute imputable à la consommation de ces stupéfiants.

### **2.2.2. Le double jeu de certains surveillants généraux véreux**

Le surveillant général représente, dans le système scolaire camerounais, une figure emblématique incarnant l'ordre et la discipline. Formellement, en plus des tâches d'écriture (enregistrement des absences, délivrance des pièces scolaires telles que les billets d'entrées, etc.), la fonction de surveillant général consiste, aussi à veiller au maintien de la discipline, laquelle « se rapporte à un système complexe d'équilibres dynamiques et fonctionnels entre les actes des divers sujets de l'institution » (Amrouche, 2004). Son guide de travail est le règlement intérieur qui renferme les règles de conduite garantes de l'ordre et des bonnes conditions de vie en communauté et qu'il a pour mission de faire observer.

Toutefois, dans la réalité quotidienne des établissements scolaires, certains surveillants généraux véreux utilisent les manquements à la discipline comme une source d'engraissement faisant de leur poste, une véritable vache à lait. Reconnus comme le garant de la sécurité, du respect des droits et du règlement intérieur, ils traquent et prennent aux faits les apprenants dangereux, contrôlent l'assiduité et gèrent les absences des élèves. Mais en retour, un système de compromission avec les mises en cause et associant parfois le parent annule les situations compromettantes. Ainsi, de nombreux cas d'inconduite à l'école sont directement résolus avec les élèves ou avec les parents en contrepartie d'une rente négociée. Un système de double jeu qui alimentant en continue le cercle vicieux de la délinquance scolaire. À ce titre, l'apprenant délinquant sait ce qu'il doit faire pour mettre un bémol sur ses situations compromettantes et vaquer librement dans l'enceinte de l'établissement. À cela s'ajoute de nombreuses forces de pression.

### **2.2.3. Les forces de pression dans le recrutement et/ou le maintien des élèves délinquants**

L'expression *force de pression* est utilisée dans ce travail pour désigner tout pouvoir ou action de presser menée dans le but d'influencer une décision voire un jugement. Il s'agit d'un soutien ou d'un plaidoyer quelconque en faveur des apprenants en situation d'inconfort. Ainsi, tout membre de la communauté éducative,

qui prête main-forte à un apprenant en situation délicate d'indiscipline constitue une force de pression. Pour y parvenir, certains utilisent leurs positions sociales (Supérieur hiérarchique, autorité politique et traditionnelle de la localité etc.) pour étendre leur influence dans les établissements, tandis que d'autres par contre, s'appuient sur la force de leur portefeuille pour soudoyer si nécessaire les intervenants véreux.

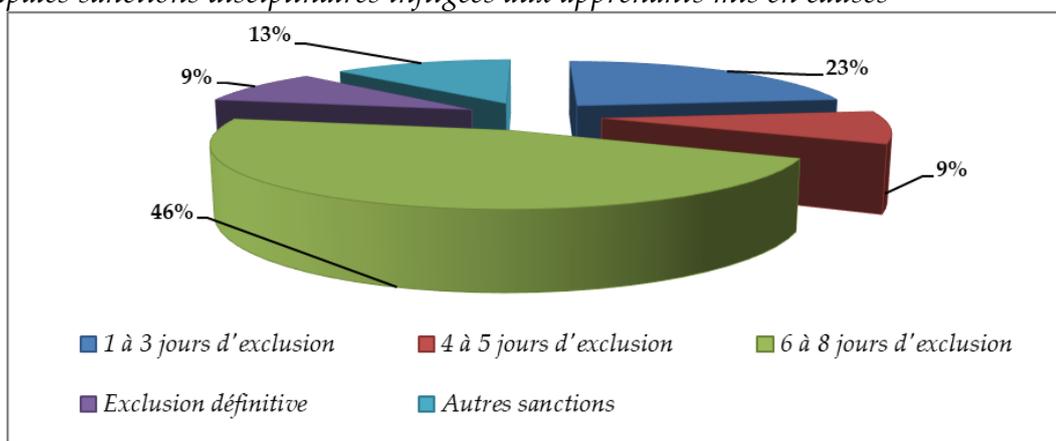
Dans les établissements scolaires publics ciblés dans la région de l'Ouest, 1014 élèves ont été jugés dans 23 Conseils de discipline pour des faits et actes répréhensibles. S'il faut admettre au regard des règlements intérieurs des établissements qu'à une faute grave, il faut une sanction sévère afin de dissuader les potentiels délinquants, force est de constater que la plupart des sanctions infligées ne reflètent pas toujours la gravité des faits. À titre d'exemple, le tableau récapitulatif des fautes et sanctions dans la plupart des lycées de la localité, prévoit des décisions allant de 8 jours à l'exclusion définitive pour des cas notamment d'agression physique, de coup et blessure, de jeux de hasard, de taxage etc. Mais, la réalité des décisions disciplinaires est toute autre. La faute aux forces de pressions surtout endogènes en faveur de leur « poulain ». Une situation peu reluisante mais commune à tous les établissements.

De même, il est très souvent incompréhensif de voir des apprenants dangereux exclus d'un établissement être réadmis parfois *illico presto*. Pour cause, les forces de pression exogènes très influentes dans les sphères de la société. De nombreux apprenants délinquants exclus sont recrutés en début d'année scolaire sous recommandations d'un supérieur hiérarchique ou d'une personnalité très influente dans la localité. D'autres utilisent leur pouvoir financier pour s'offrir une place ou gérer leurs incriminations auprès de certains surveillants. Dans cet engrainage, "*l'apprenant-puissant*", car soutenu par une force de pression, sait ce qu'il faut faire en cas de problème ou comment revenir dans l'établissement en cas d'exclusion. Ce qui renforce à l'école, un climat d'insécurité qui terni l'image de l'école camerounaise d'aujourd'hui.

## **2.3. Quelques stratégies de remédiation**

### **2.3.1. Réprimer pour dissuader : pour une revalorisation des conseils de discipline**

Selon le décret N° 2001/041 du 10 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire au Cameroun, le Conseil de Discipline est un organe chargé de juger les élèves pour les faits et actes répréhensibles graves commis par eux dans une classe ou au sein de l'Établissement. C'est ainsi que pour les établissements scolaires ciblés, 23 Conseils de discipline ont été dûment convoqués de septembre 2021 à octobre 2022. La figure ci-après donne la tendance des sanctions disciplinaires infligées aux contrevenants.

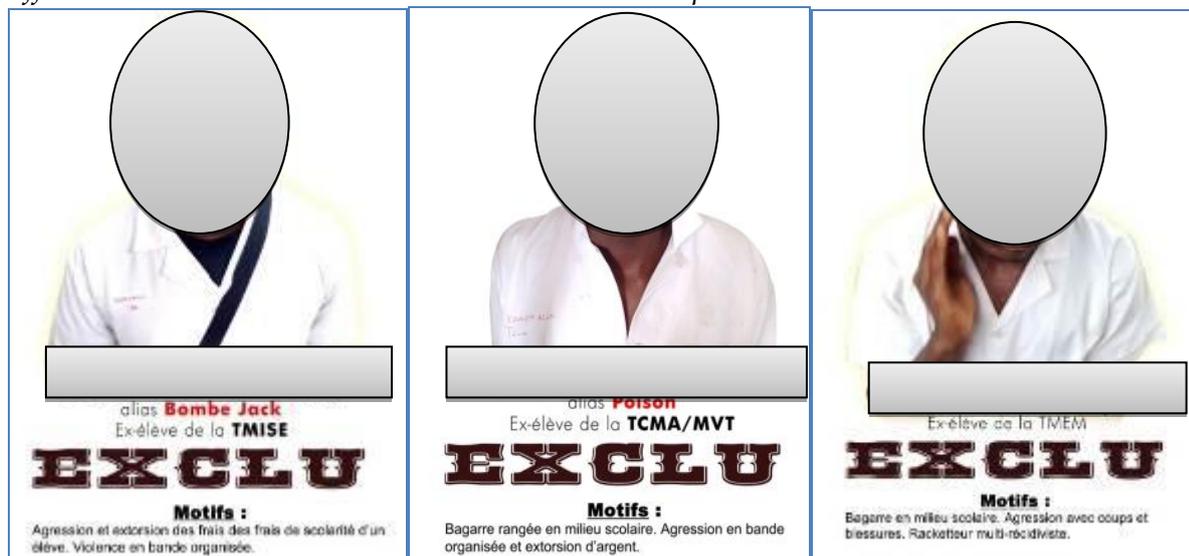
**Figure 7***Principales sanctions disciplinaires infligées aux apprenants mis en causes*

Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Il ressort de cette figure que les sanctions infligées aux mis en cause varient de la relaxe pour les cas non établis à une exclusion définitive pour les cas graves. La sanction de 6 à 8 jours d'exclusion avec changement d'activité a été la plus attribuée avec 46% suivie de 1 à 3 jours d'exclusion (23%). Les autres sanctions (13%) regroupent la relaxe pour des victimes ou des cas non établis, la réparation du préjudice et quelques rares fois, la saisie des agents de la sécurité pour poursuites judiciaires pour les cas graves voire de multirécidiviste. Ce dernier aspect devrait être renforcé.

Au regard de l'importance et de la délicatesse du travail attendu, cet organe disciplinaire et décisionnel de premier plan dans l'assainissement du milieu scolaire mérite d'être revalorisé voire restructurer dans sa composition. Il serait louable à cet effet que les cas d'infractions réprimées par la loi pénale soient directement confiés à l'agent de sécurité pour l'ouverture d'une procédure judiciaire. D'où la nécessité de restructurer le conseil de discipline dans sa composition en y accordant statutairement une place de membre à un agent de la sécurité du ressort de l'établissement.

Bien plus, s'il est important à travers les conseils de discipline de réprimer les actes commis afin de dissuader pour un environnement scolaire plus serein, les décisions les plus importantes doivent être largement diffusées et appliquées avec fermeté. La figure ci-dessous présente une forme de diffusion des décisions importantes d'un conseil de discipline par voie d'affichage dans un établissement.

**Figure 8***Diffusion dissuasive d'une décision du conseil de discipline*

Source : Cliché Azaou, Novembre 2022

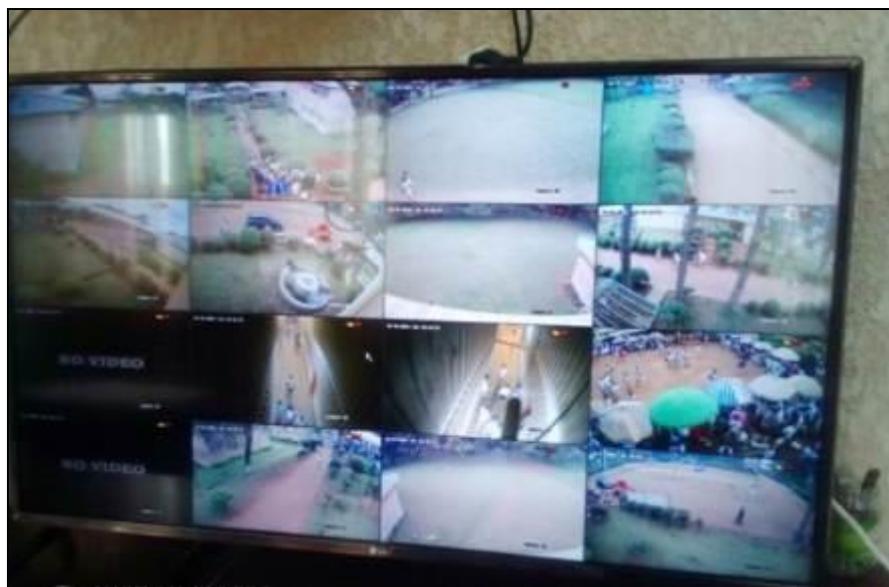
Cette figure présente des apprenants dangereux au regard des informations mentionnées ainsi que le sort qui leur est réservé. Ces anciens pensionnaires d'un établissement secondaire de la localité, sont exclus pour des cas très graves d'agression avec coups et blessures, d'extorsion/racket, de violence en bande organisée et de bagarre rangée en milieu scolaire. Le conseil de discipline après avoir statué pour les cas susmentionnés, a décidé de produire cette affiche d'information, de sensibilisation et de dissuasion. Il s'agit d'une approche pédagogique de lutte contre la violence en milieu scolaire qui a tout le mérite d'être innovante.

### 2.3.2. Réorienter pour rendre efficace l'utilisation du dispositif de vidéo surveillance

Le jeudi 05 mars 2020, le Premier Ministre, Chef du gouvernement présidait un conseil de Cabinet spécialement dédié à l'examen du problème de violence en milieu scolaire. Au terme des exposés et de débats qui ont suivi, il a été formellement prescrit la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance dans les établissements scolaires et universitaires. Depuis lors, les caméras de surveillance sont installées dans les établissements scolaires de la région de l'Ouest pour contrôler les accès (entrées et sorties), les espaces de circulation, la cour de récréation... La figure ci-après donne une illustration des images issues de ce dispositif.

**Figure 9**

*Quelques images du dispositif de vidéosurveillance dans les établissements scolaires*



Source : Cliché Azaou, Novembre 2022

Cette figure présente des images de la vie dans un établissement scolaire partant du dispositif de vidéo surveillance. Il s'agit d'une stratégie louable de lutte contre la violence en milieu scolaire qui jusqu'ici n'est pas rentable. La plateforme de surveillance comme l'écran indiqué par la figure se trouve dans les bureaux des chefs d'établissement. Il serait donc souhaitable de délocaliser cette plateforme pour les surveillances générales qui sont les garants de la discipline. En fonction de leur standing, les établissements devraient être structurés en secteurs. Dans chaque surveillance générale du secteur, un dispositif de vidéosurveillance devrait être installé pour une exploitation plus efficace et en temps réel. Toutefois, la formation et la sensibilisation aux règles encadrant les systèmes de vidéosurveillance restent nécessaires.

### **2.3.3. Prévenir la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté**

La décrépitude des valeurs morales remet au grand jour le rôle de l'éducation morale dans notre système éducatif. Il s'agit du cadre pédagogique par excellence pour réajuster la décadence de notre société (Feuzeu, 2020). Prévenir la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté est à juste titre, une perspective à long terme plus efficace que des mesures ponctuelles. Il est question à travers cette stratégie de développer les compétences psychosociales des enfants à travers un programme de formation aux compétences nécessaires à la vie courante.

Il est certain que dans le programme de l'éducation à la citoyenneté en vigueur au Cameroun, notamment des classes de première, il existe des leçons qui touchent

l'intégrité morale, il faut aller plus loin pour développer les compétences cognitives, sociales et émotionnelles qui serviront à répondre aux exigences de la vie quotidienne. Lesquelles ont trait selon l'OMS (2019) à : la résolution de problèmes, la pensée critique, la communication, la prise de décisions, la pensée créative, aux compétences relationnelles, à la conscience de soi, à l'empathie, à la gestion du stress et aux émotions. Il faudrait donc à travers des programmes d'études, des modules ou des leçons, apprendre aux enfants à reconnaître les actes de violence, à se protéger, à résoudre les conflits sans recourir à la violence, à gérer leurs émotions. Bien plus, il faudrait intensifier les compétences nécessaires pour s'attaquer aux principaux facteurs de risque de la violence notamment l'alcool, les drogues, les échecs scolaires etc. Des compétences qui vont aider les adolescents à se protéger des mauvais traitements et de contribuer à réduire les risques de reproduction des actes de violence.

#### **2.3.4. Des agents de sécurité scolaire plus que jamais nécessaires**

Au-delà des visites inopinées et des interventions ponctuelles en cas de sollicitation, les agents de sécurité devraient être permanemment à l'école pour dissuader les potentiels consommateurs de stupéfiants ainsi que les actes de violence. Plusieurs établissements de la région de l'Ouest ont déjà recours à des agents (civils) infiltrés. Ces derniers en longueur de journée sillonnent les établissements surtout les zones réputées dangereuses afin de débusquer les consommateurs des stupéfiants, de traquer les taxeurs et les joueurs des jeux de hasard.

À en croire les intervenants dans la chaîne de discipline, cette mesure porte des fruits. Seulement, c'est une efficacité éphémère, car ces agents parfois de moralité douteuse ne travaillent pas en continue. De plus, ils méritent d'être encadrés afin d'éviter tout dérapage dans l'exercice de cette fonction à risque. C'est pourquoi, à défaut de trouver de meilleurs agents de sécurité scolaires qui travailleront en temps plein, il serait louable qu'une collaboration avec la police aboutisse à une affectation rotative d'au moins un agent des forces de sécurité dans les grands établissements qui devraient patrouiller sans cesse dans les coins de confinement des apprenants dangereux.

### **3. Discussion**

Loin d'être une situation typiquement camerounaise, la violence en milieu scolaire est un phénomène mondial qui touche plusieurs pays. Les cas d'indisciplines, de comportements déviants et même de crimes d'un genre nouveau dus à la consommation des drogues se sont multipliés ces dernières années dans les établissements scolaires du Cameroun, tant en zone rurale qu'urbaine, donnant lieu à des expulsions spectaculaires. Depuis 2010, les médias font écho de la recrudescence de la drogue dans les écoles. Aucune région du pays n'est épargnée. Le phénomène

est accentué par la prolifération jusqu'aux abords des écoles des pharmacies de rue, des divers vendeurs ambulants et des débits de boisson (Fopa Djouda, 2017).

Essentiellement le fait des apprenants garçons (85,8%) et des élèves du second cycle (76,5%) surtout des classes de première (34,8%), les comportements dangereux à l'école prennent plusieurs formes : pratique de jeux de hasard et taxage (22,5%) ; bagarres rangées avec renfort, agressions et violences sur camarade (21,7%) ; faux et usage de faux associés aux actes de vandalisme ; port et utilisation du téléphone parfois pour visionner des films pornographiques (12%) ; agression et violence sur enseignants (8,15%) etc. Ces formes de violences ne sont pas typiques à la région de l'Ouest. Car, selon Fopa Djouda (2017), les cas d'indisciplines, de comportements déviants et même de crimes se sont multipliés ces dernières années dans les établissements scolaires du Cameroun, tant en zone rurale qu'urbaine. À Ebolowa par exemple, c'est par un coup de pied qu'un conseiller d'orientation, outré par les injures d'un élève l'a assommé (Ebwelle, 2022).

Les raisons qui justifient ces comportements dangereux sont nombreuses. La consommation des stupéfiants ; le double jeu de certains surveillants généraux véreux et les forces de pression dans le recrutement ou le maintien des élèves délinquants sont au banc des accusés. Les causes de ce phénomène grandissant avaient déjà été questionnées par des auteurs qui mettaient en exergue la consommation des stupéfiants. Selon l'opinion publique nationale, la consommation des stupéfiants est devenue un sérieux problème de société au Cameroun et affecte de plus en plus le milieu scolaire (Mendogo et al., 2022). Pour d'autres, la responsabilité des élèves et des enseignants dans ce fléau est certaine (Feuzeu, 2020).

Si l'éducation reste la clé qui permettra d'atteindre de nombreux autres Objectifs de Développement Durable à en croire l'ONU (2016), il est important de promouvoir une école saine. Celle-ci passera par : une revalorisation et restructuration du conseil de discipline ; une réorientation du dispositif de vidéosurveillance pour plus d'efficacité ; le développement d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté pour prévenir les violences et le recrutement d'un agent de sécurité scolaire qui travaillera en permanence dans l'établissement. En réalité, prévenir la violence à l'école et combattre ce phénomène peut améliorer les résultats scolaires des enfants et les aider à atteindre leurs objectifs éducatifs (OMS, 2019). D'où l'urgence d'un cadre pédagogique par excellence pour réajuster la décadence de notre société (Feuzeu, 2020). Il s'agit de l'élaboration d'un programme de formation aux compétences psychologiques nécessaires dans la vie courante en s'inspirant des pays qui ont de l'avance dans ce domaine. C'est le cas du "*Life Skills Training*" ou LST (Formations aux compétences nécessaires dans la vie courante), qui est un programme d'enseignement destiné aux enfants de 12 à 14 ans, axé sur les comportements à risque comme la violence, la consommation de drogues et d'alcool et la délinquance. Élaboré aux États-Unis, ce programme est utilisé dans beaucoup d'autres pays comme l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Italie, le Venezuela (OMS, 2019).

## Conclusion

Ce travail caractérise l'ampleur des comportements dangereux en milieu scolaire, décrit les facteurs de risque et propose des stratégies durables de prévention. Les résultats montrent que les comportements dangereux essentiellement perpétrés par les apprenants garçons prennent plusieurs formes : Pratique de jeux de hasard et taxage; bagarre rangée avec renfort, agression et violence sur camarades ; faux et usage de faux associé aux actes de vandalisme ; port et utilisation du téléphone; agression et violence sur enseignants. Aux bancs des accusés, la consommation des stupéfiants ; le double jeu de certains surveillants généraux véreux ; les forces de pression et l'influence des médias.

Au regard de ce qui précède, la violence à l'école est devenue à juste titre, un phénomène inquiétant. Tout d'abord, elle est directement préjudiciable aux personnes qui la subissent et au cadre scolaire lorsqu'elle se traduit par du vandalisme. Ensuite, elle est à l'origine d'un climat d'insécurité et de peur qui nuit aux buts poursuivis par l'école. Si l'éducation reste la clé qui permettra d'atteindre de nombreux autres objectifs de développement durable, il est important pour promouvoir une école saine, de prendre des mesures préventives sérieuses pour réguler la situation. Il s'agit notamment :

- D'une revalorisation voire une restructuration du conseil de discipline qui reste le principal organe disciplinaire et décisionnel dans l'assainissement du milieu scolaire ;
- D'une réorientation du dispositif de vidéosurveillance vers les surveillances générales pour le rendre plus efficace ;
- De prévenir la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté permettant la formation aux compétences nécessaires dans la vie courante ;
- Du recrutement d'un agent de sécurité scolaire ou d'une affectation rotative des forces de sécurité dans les établissements scolaire à titre dissuasif ou curatif face aux comportements dangereux à l'école.

## Références bibliographiques

Amrouche, M. (2004). La fonction de surveillance et le maintien de la discipline dans les lycées. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 3(57), 87-94.

<https://doi.org/10.3917/lett.057.0087>

Azaou, H. (2022, 20 décembre). *La Violence Psychologique en milieu scolaire* [Communication orale], Colloque International sur les violences en milieu scolaire au Cameroun, Yaoundé.

Bowen, F., Levasseur, C., Beaumont, C., Morissette, É. & St-Arnaud, P. (2018). La violence en milieu scolaire et les défis de l'éducation à la socialisation.

- In : Laforest, J., Maurice, P. & Bouchard, L. M. (dir.). *Rapport québécois sur la violence et la santé* (pp. 200-228). Institut national de santé publique du Québec.
- Claes, M. (2003). Introduction. L'univers social à l'adolescence – élargissement et différenciation. *L'univers social des adolescents*. Presses de l'Université de Montréal. 5-10. <https://doi.org/10.4000/books.pum.13733>
- Condette, J.-F. (2014). Ce rôle tout négatif d'un personnel à part ? Le surveillant général à la fin du XIXe siècle. *Recherches & éducations*. 17-38. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.2067>
- Décret N° 2001/041 du 10 février 2001, portant organisation des Établissements Scolaires Publics et fixant les Attributions des Responsables de l'Administration Scolaire, Yaoundé.
- Dugravier, R. (2012). Violence à l'école. La théorie de l'attachement : un outil pour mieux comprendre. *Enfances & Psy*, 1(54), 35-47. <https://doi.org/10.3917/ep.054.0035>
- Fandio, M. (2021). L'apprenant (e) camerounais(e), quel leader de demain ? La face cachée du discours scolaire. *Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones*, 4(1), 13–28. <https://doi.org/10.16993/rnef.53>
- Fethi, E. (2088, 06 mars). La Violence en milieu scolaire: Causes et solutions envisageables.
- Feuzeu, F. (2020). Les violences En Milieu Scolaire Au Cameroun. Regard Croisé Sur un Fléau Aux Conséquences Dramatiques. *International Multilingual Journal of Sciences and Technology (IMJST)*, 5(12), 2135-2148.
- Fopa Djouda, J., A. (2017, Juin). *Rapport d'enquête sur la consommation de la drogue en milieu scolaire à Yaoundé, cas des établissements secondaires confessionnels*, Association Foi et Justice.
- Gittins, C. (Cord.). (2006). *Réduction de la violence à l'école - un guide pour le changement*. Edition du conseil de l'Europe.
- Lauru, D. (2012). Penser la violence adolescente dans le cadre scolaire. *Enfances & Psy*, 1(54), 48-53. <https://doi.org/10.3917/ep.054.0048>
- Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, N°98/004 du 4 avril 1998.
- Paquin, M. (2004). Violence en milieu scolaire : une problématique qui concerne l'école, la famille et la communauté, voire la société. *Éducation et francophonie*, 32(1), 1–14. <https://doi.org/10.7202/1079112ar>
- Mendogo, P. V., Kombe C. (2022, 11 octobre). Au Cameroun, la lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire. <https://www.vaticannews.va/fr/afrique/news/2022-10/au-cameroun-la-lutte-contre-les-stupefiants-en-milieu-scolaire.html> Consulté le 10 novembre 2022.
- Nguini, A-F. (2022, 16 septembre). Violences à l'école: la MINESEC au chevet d'un élève à Ambam. <https://www.crtv.cm/2022/09/violences-a-lecole-la-minesec-au-chevet-dun-eleve-a-ambam/> Consulté le 10 novembre 2022.
- OMS, (2019). *Prévention de la violence à l'école : guide pratique*. Genève. <https://iris.who.int/handle/10665/331021>. Consulté le 11 novembre 2022.

- ONU, (2016). ODD : 17 Objectifs pour transformer le monde. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>  
Consulté le 10 novembre 2022.
- Porfit, F. (2002). La violence à l'école. *Revue internationale de Sèvres*, 18-22.  
<https://doi.org/10.4000/ries.1790>.
- UNICEF, (2018). 13 raisons pour lesquelles nous devons mettre fin à la violence à l'école. <https://www.unicef.org>. Consulté le 11 novembre 2022.